

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **10 juillet 2014**

Délibération n° 2014-0186

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Assemblée générale de la Fondation Internet nouvelle génération (FING) - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Lebuhotel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 27 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mardi 15 juillet 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beutemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, M. Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Berra (pouvoir à M. Fenech), M. Blache (pouvoir à M. Havard), Mme Burillon (pouvoir à Mme Servien), M. Compan (pouvoir à M. Quiniou), Mme Ghemri (pouvoir à M. Genin), M. Gillet, Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliout), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Crimier), M. Pouzol (pouvoir à M. Gouverneyre), Mme Reynard (pouvoir à Mme Crespy), M. Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : MM. Boudot, Casola.

Conseil de communauté du 10 juillet 2014**Délibération n° 2014-0186**

commission principale : développement économique

objet : **Assemblée générale de la Fondation Internet nouvelle génération (FING) - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

Internet et les réseaux accompagnent, accélèrent, voire initient les transformations et les pratiques urbaines. Une part croissante des réponses aux questions posées à la ville -attractivité et compétitivité, qualité de vie, cohésion sociale, sécurité, dynamisme culturel, présence et efficacité des services collectifs ou privés, mobilité et développement durable, etc.- s'appuient déjà, dans une large mesure, sur les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dans ce contexte, la Communauté urbaine de Lyon a créé une mission numérique transversale qui doit à la fois agir sur son territoire et contribuer à faire évoluer les pratiques internes de l'institution. Il s'agit de coordonner la politique numérique avec les autres politiques publiques sectorielles et de définir une stratégie de développement numérique cohérente pour une meilleure lisibilité et visibilité des initiatives sur le territoire.

La Fondation Internet nouvelle génération (FING) est une association qui regroupe 250 adhérents : grandes entreprises, start-ups, collectivités locales, universités, laboratoires, associations et professionnels. Elle se définit comme un "think tank" (réservoir d'idées) européen de référence dont l'objectif est d'être un lieu de réseaux, de débats et d'échanges sur les innovations et transformations liées au numérique, dans une dimension de réflexion collective. La FING travaille sur des programmes au cœur des enjeux liés au numérique : villes 2.0, confiance numérique, habitants connectés, ouverture des données publiques, etc.

Elle développe également des programmes annuels, véritables lieux de partage et de capitalisation de projets innovants sur des sujets variés, dont l'objectif est d'accompagner les acteurs de la ville et des territoires pour les amener à comprendre et à anticiper les enjeux du numérique dans l'urbain. Les thématiques proposées croisent ainsi de près celles investies par la Communauté urbaine de façon transversale : réseaux numériques, nouveaux services en mobilité, innovation, dialogue urbain numérique, données publiques et espaces publics interactifs.

Modalités de représentation

L'assemblée générale de l'Association est composée de représentants de l'ensemble des membres de l'association.

Il convient donc de désigner un représentant de la Communauté urbaine au sein de la FING ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne madame Karine Dognin-Sauze en tant que titulaire pour représenter la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale de l'association Fondation Internet nouvelle génération (FING).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 juillet 2014.